

## **Factsheet: AVS/AI pour les Suissees de l'étranger**

*État de la situation au 19.01.2021*

---

### **I. En bref**

Les 770 900 Suissees et Suissees de l'étranger répartis dans le monde entier ont parfois de la peine à assurer leur prévoyance vieillesse, notamment parce qu'ils n'ont pas toujours la possibilité de cotiser à l'AVS/AI. La possibilité de s'affilier à l'assurance facultative AVS/AI après avoir quitté la Suisse est soumise à des règles plutôt restrictives et dépend de nombreux facteurs. En la matière, le point central est d'une part le lieu du nouveau domicile, à savoir s'il se trouve dans un pays faisant partie de l'UE ou non. Actuellement, plus de 485 000 citoyennes et citoyens suissees sont établis dans un pays de l'Union européenne. Le fait de déménager d'un pays à l'autre a également une influence. De même, la durée de l'activité professionnelle en Suisse, c'est-à-dire de l'assujettissement à l'AVS avant le départ à l'étranger, joue un rôle essentiel.

### **II. Besoins des Suissees et des Suissees de l'étranger et difficultés rencontrées**

Les besoins sont les suivants:

- mettre en place une prévoyance vieillesse aussi solide et complète que possible;
- avoir la possibilité de cotiser facultativement à l'AVS/AI en cas d'établissement dans un pays ne disposant pas de son propre système de prévoyance vieillesse.

Ces besoins font face aux obstacles suivants:

- lacunes dans les cotisations des personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle et établies dans un pays de l'UE/AELE;
- perte de la possibilité de s'assurer facultativement à l'AVS/AI pour les personnes qui déplacent provisoirement leur domicile dans un État membre de l'UE/AELE;
- perte de la possibilité de s'assurer facultativement à l'AVS/AI, la période d'assurance accomplie nécessaire étant de cinq ans;
- difficultés à communiquer avec la caisse de compensation suisse;
- difficultés à obtenir un certificat de vie.

### **III. Stratégie et objectifs de l'OSE**

L'Organisation des Suissees de l'étranger entretient un dialogue régulier avec la caisse de compensation suisse et tente de trouver des solutions aux problèmes pratiques,

comme l'obtention et la remise d'un certificat de vie. L'OSE s'engage en outre pour que la période d'assurance accomplie actuelle soit réduite de 5 à 3 ans, et aussi pour qu'après un séjour dans un État de l'UE/AELE, il soit possible de s'assurer à titre facultatif à l'AVS/AI.

#### IV. Résolution du CSE et prise de position de l'OSE dans le cadre des consultations sur la thématique AVS/AI

- Résolution du Conseil des Suissees de l'étranger (10 mars 2018)

[https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/Stellungnahmen/RESOLUTION\\_CSSS\\_N\\_16.065\\_Reforme\\_LPC\\_fr.pdf](https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/Stellungnahmen/RESOLUTION_CSSS_N_16.065_Reforme_LPC_fr.pdf)

- Prise de position de l'OSE relative à la consultation «Stabilisation de l'AVS (AVS21)»

[https://aso.ch/files/webcontent/direction/Stellungnahmen/Position\\_de\\_l'Organisation\\_des\\_Suissees\\_de\\_letranger\\_Stabilisation\\_AV\\_S\\_21.pdf](https://aso.ch/files/webcontent/direction/Stellungnahmen/Position_de_l'Organisation_des_Suissees_de_letranger_Stabilisation_AV_S_21.pdf)

#### V. Mesures prises par l'OSE

Par le passé, l'OSE s'est vivement engagée en faveur du maintien de l'assurance AVS/AI facultative et des prestations complémentaires. Ses activités durant la dernière législature sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

| Date           | Mesures  |
|----------------|--|
| Février 2020   | Séance avec le nouveau directeur de l'OFSP – Rossini   |
| Mars 2019      | Rencontre avec la Caisse de Compensation (CSC) et le directeur (monsieur Patrick Schmied)  |
| Janvier 2019   | Séance avec le directeur de l'OFSP – Brechbühl   |
| Octobre 2018   | <a href="#">Prise de position de l'OSE lors de la procédure de consultation sur la stabilisation de l'AVS (AVS21)</a>  |
| Mars 2018      | Résolution du CSE de s'opposer à une restriction de l'accès aux prestations complémentaires pour les Suissees de retour au pays.   |
| Janvier 2018   | Lettre au conseiller fédéral Alain Berset pour lui demander de tenir compte des requêtes des Suissees de l'étranger (voir le point 1 des buts poursuivis par l'OSE au point IV) dans le prochain projet de réforme de la prévoyance. Dans sa réponse du 31 janvier 2018, le conseiller fédéral explique que les points soulevés par l'OSE avaient déjà été refusés par le Conseil national par le passé. Par ailleurs, il estime que ces mesures sont onéreuses et risquent de mettre en péril l'AVS/AI facultative. |
| Mars 2017      | Contact avec le directeur de la Caisse suisse de compensation au sujet de la simplification de la délivrance de certificats de vie.  |
| Septembre 2016 | Soutien à la proposition individuelle de Roland Büchel lors des débats parlementaires sur la prévoyance 2020 demandant d'ouvrir la possibilité de  |



|              |  |
|--------------|--|
|              | s'assurer facultativement à l'AVS/AI aux personnes qui émigrent dans un pays hors de l'UE/AELE après un séjour dans l'UE/AELE sous certaines conditions.   |
| Avril 2016   | L'AVS/AI facultative a constitué un point fort de la séance du CSE du mois d'avril 2016, en présence du directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Jürg Brechbühl, et du directeur de la Centrale de compensation, Patrick Schmied. À cette occasion, le directeur de l'OFAS a mentionné qu'il était ouvert à trouver des solutions pour les Suisses de l'étranger. |
| Janvier 2016 | Lettre à Ignazio Cassis, président de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national, au sujet de la prévoyance 2020, lui demandant de tenir compte de l'évolution de la mobilité internationale dans le cadre de la réforme de la prévoyance 2020.  |

## VI. Interventions parlementaires

Pendant la dernière législature, la thématique des cotisations volontaires à l'AVS/AI pour les Suissesses et Suisses de l'étranger a été abordée lors des interventions parlementaires suivantes :

| N° Curia                | Intervention parlementaire  | Résultat  |
|-------------------------|---|---|
| <a href="#">20.3635</a> | <b>Simplifier l'accès au compte individuel des cotisations AVS afin d'éviter les lacunes de cotisation</b><br><br>Interpellation de Simon Stalder                 | 25.09.2020 - Liquidé  |
| <a href="#">20.0412</a> | <b>Renoncer au versement de rentes pour enfants à l'étranger</b><br><br>Initiative Parlementaire de Erich Hess  | N'a pas encore été traitée par le Conseil.  |
| <a href="#">18.4012</a> | <b>Versement de l'AVS à l'étranger en dollars. Pourquoi pas en francs suisses ou dans la devise choisie par le bénéficiaire ?</b><br><br>Motion de Huges Hiltpold | 25.09.2020, Classé car le conseil n'a pas achevé son examen dans un délai de 2 ans. |
| <a href="#">19.4181</a> | <b>Interruption des paiements de Postfinance vers Cuba</b><br><br>Interpellation de Filippo Lombardi  | 05.12.2019 - Liquidé  |
| <a href="#">18.3967</a> | <b>Cotisations à l'AVS/AI facultative. Quels versements depuis l'étranger en cas de forte dévaluation ?</b><br><br>Interpellation de Laurent Wehrli               | 14.12.2018 – Liquidé  |
| <a href="#">18.5337</a> | <b>Versement de l'AVS à l'étranger en dollars. Pourquoi pas en francs suisses ?</b>   | 11.06.2018 – Liquidé  |



|                         |  |                      |
|-------------------------|--|----------------------|
|                         | Question de Hugues Hiltbold  |                      |
| <a href="#">18.5099</a> | <b>Délai de carence pour l'obtention de prestations complémentaires. Les Suisses qui reviennent de l'étranger sont pénalisés.</b><br><br>Question de Carlo Sommaruga | 05.03.2018 – Liquidé |
| <a href="#">17.4099</a> | <b>Retraités résidant à l'étranger. Y a-t-il lieu de maintenir les différences de traitement fiscal ?</b><br><br>Interpellation de Peter Hegglin                     | 07.03.2018 – Liquidé |
| <a href="#">17.3565</a> | <b>Convention avec la Nouvelle-Zélande en matière d'assurances sociales.</b><br><br>Interpellation de Roland Rino Büchel   | 21.06.2019 – Classé  |

Veillez contacter l'Organisation des Suisses de l'étranger, SwissCommunity, pour de plus amples informations.

Organisation des Suisses de l'étranger  
Alpenstrasse 26  
3006 Berne  
Suisse  
+41 (0)31 356 61 00  
[direction@swisscommunity.org](mailto:direction@swisscommunity.org)  
[www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)

**Avertissement** : l'Organisation des Suisses de l'étranger, SwissCommunity, décline toute responsabilité quant au contenu publié dans cette fiche d'information.

